



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☐ **Siège social** : Vélodrome des Olives 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffcregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle TPM chemin de l'Ermitage 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55 ffcregionsud.ant@gmail.com

A tous les Présidents de Club

Nos réf :

SG/JA 2026/08/31

Hyères, le 31 août 2026

Objet : Affiliation 2027

AFFILIATION 2027

Mesdames, Messieurs les Présidents,

La saison 2027 va bientôt démarrer et à ce titre, vous avez la possibilité d'affilier votre club en vous connectant sur votre ESPACE CLUB, (sur un moteur de recherche saisir ESPACE CLUB FFC) lorsque vous êtes dans votre ESPACE CLUB vous devez aller sur :

LE CLUB
AFFILIATION
ACTIVER LE CLUB
DOCUMENT D'AFFILIATION

Vous devez remplir le document d'affiliation, sans oublier d'y ajouter le cachet du club, ainsi que les signatures des membres demandés en bas de page. (Pour ceux qui rencontrent des difficultés pour accéder à leur espace club, je vous joins l'affiliation papier).

Il faut nous faire parvenir LA DEMANDE D'AFFILIATION, ainsi que le document FINANCIER AFFILIATION CLUB 2027, par mail sur ffcregionsud.ant@gmail.com ou par courrier à l'adresse (Comité Régional Région Sud Vélodrome de Costebelle TPM chemin de l'Ermitage 83400 HYERES).

Vous pouvez régler votre affiliation par chèque ou par virement à votre convenance (RIB en pièce jointe). (Merci de bien préciser votre numéro de club et l'objet de votre virement).

Les demandes de licences pour les nouveaux licenciés, ainsi que pour les non-compétiteurs, pourront être saisies dès réception de ces deux documents.

Attention la validation n'interviendra qu'après réception des licences des membres du bureau obligatoires (Président – Secrétaire – Trésorier et Membre correspondant).

Le Président

Stéphane GARCIA



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☐ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffcregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle TPM Chemin de l'Ermitage 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55 ffcregionsud.ant@gmail.com

AFFILIATION CLUB 2027

NOM DU CLUB / N° :

.....

- | | |
|---------------------------------------|--------|
| - AFFILIATION | 200 € |
| - COTISATION COMITE REGIONAL SUD..... | 100 € |
| - AVANCE SUR ORGANISATION | 60 € * |

* (à déduire par le club sur la 1^{ère} organisation)

- Dans le cas où le club n'organise aucune épreuve, cette somme restera au Comité Région Sud et sera affectée dans les mêmes proportions que les recettes aux dépenses liées aux jeunes.

TOTAL A REGLER A L'ORDRE DU COMITE REGIONAL SUD (1) = 360 €

Ajouter la cotisation départementale en fonction à savoir (2) :

- Département 04 : 20 €
- Département 05 : 25 €
- Département 06 : 100 €
- Département 13 : 28 €
- Département 83 : 45 €
- Département 84 : 30 €

Soit un total de (1+2) = €

DEMANDE D'AFFILIATION DE CLUB

Saison

Comité

Département

Club

Comité régional

REGION

Club :

Sigle :

Année de fondation :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél.

Site Internet :

Adresse électronique :

Date de l'autorisation préfectorale :

Numéro d'agrément :

Date dernière AG :

Numéro de compte bancaire ou postal :

Nom de l'établissement :

FONCTION

NOM

PRENOM

TYPE DE LICENCE

NIP(1)

(1) Président actif

1er vice président

2e vice président

(1) Secrétaire

(1) Trésorier

(2) Représentant AG FFC

Arbitre du club

Membre correspondant

Délégué sécurité

Ces personnes devront être titulaires d'une licence au sein du club. Un minimum de 6 licenciés est OBLIGATOIRE pour valider le club.

Pour ces 6 licences, il est demandé 3 licences **minimum** de Dirigeants ou de Compétiteurs (encadrement, arbitres, Elite, Open, Access) et 3 autres types de licences.

(1) Mention obligatoire : le cumul de fonction par une même personne est interdit.

(2) Représentant du club, désigné en AG pour la participation aux scrutins lors des assemblées générales de la Fédération.

ENCADREMENT TECHNIQUE : Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous les noms de vos cadres techniques en précisant leur grade : Animateur Fédéral, Educateur Fédéral, Entraîneur Cyclisme pour Tous, Entraîneur Fédéral, Coach Vélo Santé, Coach Mobilité à Vélo

GRADE	NOM	PRENOM	NIP(1)

ACTIVITES PROPOSEES PAR LE CLUB (mettre une croix dans la ou les case(s) correspondante(s))

☐ Route ☐ Piste ☐ Cyclo-cross ☐ VTT ☐ Trial ☐ BMX ☐ Freestyle ☐ Gravel ☐ Cyclisme en salle

☐ Polo-vélo ☐ e-Cycling ☐ Vélo couché ☐ Sport urbain ☐ Cyclisme pour Tous ☐ Cyclisme Féminin ☐ Club neutre

Nous, soussignés, président, secrétaire, trésorier et membre correspondant demandons, au nom du club, son affiliation à la Fédération Française de Cyclisme pour l'année courante, déclarant adhérer aux statuts et règlements intérieurs de la FFC. (1)NIP : numéro à 11 chiffres figurant en haut à droite de la licence.

A, _____

Date : _____

Le membre correspondant, Le Trésorier, Le Secrétaire, Le Président,

Cachet du Comité Régional

Cachet du club



Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

11315	00001	08129203420	55	CE CEPAC
c/étab	c/guichet	n/compte	c/rice	domiciliation

IBAN

FR76	1131	5000	0108	1292	0342	055
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	1	3	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte **COMITE REGIONAL PROVENCE ALPES**
COTE D'AZUR FFC
VELODROME DES OLIVES
AV DES POILUS
13013 MARSEILLE

CENTRE AFF MARSEILLE CALANQUES
25 eme ETAGE TLM
2 BLD EUROMEDITERRANEE
QUAI D ARENC
13002 MARSEILLE
Tél.:



Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).

Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

11315	00001	08129203420	55	CE CEPAC
c/étab	c/guichet	n/compte	c/rice	domiciliation

IBAN

FR76	1131	5000	0108	1292	0342	055
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	E	P	A	F	R	P	P	1	3	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte **COMITE REGIONAL PROVENCE ALPES**
COTE D'AZUR FFC
VELODROME DES OLIVES
AV DES POILUS
13013 MARSEILLE

CENTRE AFF MARSEILLE CALANQUES
25 eme ETAGE TLM
2 BLD EUROMEDITERRANEE
QUAI D ARENC
13002 MARSEILLE
Tél.: